

Avril 1942

No 339

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
PUBLICATION MENSUELLE

L'ASSISTANCE

à

l'Enfant sans Soutien

(Trois-Rivières)

PAR

l'abbé Charles-Édouard BOURGEOIS

Directeur

*est déjà
révisé*

EX LIBRIS PROVINCIAE U. Q. C.
ST. JOSEPH'S COLLEGE
PARIS: PÆDAGOGIA.

fr. Fernand Robery, o. f. m.

Prix: 15 sous

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

MONTREAL

Direction:
SECRETARIAT DE L'É.S.P.
1961, RUE RACHEL EST

Administration:
L'ACTION PAROISSIALE
4260, RUE DE BORDEAUX

1942

TOUS DROITS RÉSERVÉS



PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

(Abonnement: \$1.50 par an)

- 1a. *L'Ecole Sociale Populaire.*
2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec* (2^e édition, 1913) . Arthur Saint-Pierre
15. *L'Encyclopédie « Rerum notarum »* . S. S. Léon XIII
- 18-19. — *Contre l'alcool* . Dr Joseph Gauvreau
- 20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam.* . Abbé Gouin, P. S. S.
30. *L'Utopie socialiste* — I XXX
33. *Les Ecoles maternelles.* . R. P. Daly, C. S. S. R.
40. *Les Syndicats socialistes et neutres.* . R. P. Trudeau, O. P.
46. *A propos d'immunités.* . R. P. Gonthier, O. P.
51. *Les Avantages de l'agriculture.* . R. P. Alexandre Dugré, S. J.
- 53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur.* . Abbé Gouin, P. S. S.
55. *Le Complot coopératif.* . Anatole Vanier
59. *Le Clergé et les œuvres sociales.* . R. P. Archambault, S. J.
- 62-63-64. *Vers les terres neuves.* . R. P. Alexandre Dugré, S. J.
76. *Nos errements agricoles.* . R. P. Edgar Colclough, S. J.
86. *Le Problème social et sa solution.* . Abbé Edmour Hébert
87. *Les Semaines sociales.* E. S. P.
- 88-89. *De l'Internationisme au Nationalisme.* . Alfred Charpentier
91. *L'Action sociale.* Antonio Perrault
- 92-93. *La Grève et l'enseignement catholique.* . R. P. Villeneuve, O. M. I.
94. *Programme d'action sociale.* . Edouard Montpetit
96. *L'Organisation professionnelle.* . Mgr L.-A. Pâquet
97. *Syndicats patronaux.* . Abbé Emile Cloutier
100. *Le Salaire.* Abbé Edmour Hébert
102. *La Question des chemins de fer.* XXX
103. *Les Caisse Desjardins: œuvre sociale.* . Wilfrid Guérin
105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada.* . E. S. P.
106. *Réformes scolaires.* E. S. P.
107. *Le Travail du dimanche dans notre industrie.* . Mgr Eugène Lapointe
108. *La Gaspésie.* J. W.
110. *La Société catholique de Protection.* . E. S. P.
- Problème des narcotiques au Canada.* . Olivier Carignan
- Charbon au Canada.* . Paul Chartier, S. J.
- Le Nord qui s'ouvre.* . R. P. Alexandre Dugré, S. J.
- Trois Elapes de la question ouvrière.* . Abbé Edmour Hébert
- 116-117. *Dans les chantiers.* . R. P. J.-A. Desjardins, S. J.
118. *La Mortalité infantile.* . Dr Joseph Gauvreau
- 120-121. *Le Chômage.* Gérard Tremblay
122. *L'Eucharistie et la question sociale.* . R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
124. *Le Patriotisme.* S. G. Mgr Lafitche
125. *L'Apprentissage.* E. S. P.
- 126-127. *Notre problème agricole.* . Charles Gagné
128. *Les Forces hydrauliques.* . R. P. Pierre Fontanel, S. J.
129. *L'Art ménager.* Abbé Arm. Beaugrand
130. *Le Domaine rural canadien.* . Georges Bouchard
131. *Les Paysans de France.* . Georges Bouchard
132. *La Jeune Fille et les œuvres de charité.* . R. P. Adélard Dugré, S. J.
- 133-134. *Pour et contre le tabac.* . R. P. Pierre Fontanel, S. J.
135. *Vers l'émancipation économique.* . G.-E. Marquis
- 136-137. *Le Travail de nuit dans les boulangeries.* XXX
138. *Expansion industrielle dans le Québec.* . G.-E. Marquis
139. *Le Logement et la santé.* . R. P. Pierre Fontanel, S. J.
142. *L'Éducation de la Justice.* . R. P. Louis Lalande, S. J.
143. *Abolitionnisme ou Réglementation.* . R. P. J. Salmans, S. J.
144. *L'Actionnariat syndical.* . Max Turmann
- 145-146. *Le Conseil national d'Éducation.* . C.-J. Magnan
147. *Jeunes d'autrefois, Jeunes d'aujourd'hui.* . R. P. Maurice H.-Beaulieu, S. J.
148. *Éclaireurs canadiens-français.* . R. P. Adélard Dugré, S. J.
- 149-150. *La Pulpe et le Papier.* . R. P. Pierre Fontanel, S. J.
151. *L'Atelier syndical fermé.* . Alfred Charpentier
155. *L'Effort économique de notre race.* . Rodolphe Laplante
- 156-157. *La Forêt canadienne.* . R. P. Pierre Fontanel, S. J.
158. *Le Caractère de l'adolescent.* . R. P. Paul-Émile Farley, C. S. C.
- 159-160. *Les Allocations familiales.* . R. P. Léon Lebel, S. J.
161. *L'Association professionnelle.* . Abbé Maxime Fortin
162. *Fédération des Œuvres d'hygiène infantile.* . XXX
163. *La Réforme du calendrier.* . J.-H. Richardson
164. *Les Petites Industries féminines à la campagne.* . Georges Bouchard

93081

000247

L'Assistance à l'Enfant sans Soutien

(TROIS-RIVIÈRES)

(1931-1941)

Par l'abbé Charles-Édouard BOURGEOIS,
Directeur

LE PROBLÈME DE L'ENFANT SANS SOUTIEN

Le problème de *l'enfant sans soutien* ou de l'enfance abandonnée est d'une importance primordiale pour notre société canadienne. C'est le problème du présent et de l'avenir des enfants qui, pour une cause ou pour une autre, tombent en permanence ou temporairement sous les soins de la charité publique ou privée. C'est donc un problème essentiellement onéreux pour tous.

Le problème de l'enfance abandonnée revêt une particulière importance au quadruple point de vue économique, national, social et religieux.

Au point de vue économique, l'enfant sans soutien pose un problème d'une grande importance à cause des répercussions lointaines qu'il comporte. La vie économique est la résultante des activités professionnelles des individus groupés en société. On comprend dès lors que la prospérité matérielle d'un peuple tient au fonctionnement harmonieux de tous les rouages sociaux. Chaque individu, pour jouer vraiment le rôle qui lui est dévolu dans l'ordre économique, doit être productif. Or, il est prouvé que les quelques milliers d'orphelins qui sortent annuellement des orphelinats de la province de Québec n'ont aucune formation économique qui les rende aptes à produire efficacement. Bien plus, l'expérience apprend qu'un grand nombre d'entre eux deviennent des facteurs de désordre social. Il est donc important et urgent de rétablir l'équilibre dont nous ne nous sommes pas préoccupés suffisamment jusqu'ici.

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, avril 1942, n° 339

002106



Bibliothèque

Du point de vue national, il est certain que le plus précieux capital d'un peuple, c'est le capital humain. Tous les autres capitaux n'existent et ne peuvent rapporter qu'en fonction de celui-là. Cette importance est d'autant plus grande pour nous Canadiens français que notre petit peuple vit habituellement dans une ambiance anglo-saxonne et protestante qui constitue pour lui un danger permanent d'infiltration subconsciente. Or, le problème de l'enfant sans soutien pose un grave point d'interrogation devant la nation canadienne-française: avons-nous le droit et les moyens matériels de sacrifier plus longtemps une aussi belle jeunesse qui déborde de talents non utilisés parce que non développés par une éducation appropriée à nos besoins ?

Et que dire du point de vue social ? La pierre d'assise de la société, c'est la famille et non les individus isolés. Tout ce qui brise, accidentellement ou autrement, les liens de la famille est nuisible, et essentiellement onéreux à la société. Il importe donc au plus haut point de réduire à leur minimum de nocivité les causes de désunion ou de désarticulation des foyers, afin de permettre à la société tout entière de mieux atteindre sa fin propre: le bien-être commun dans l'ordre social. Il faut combattre les causes provocatrices de l'enfance abandonnée en organisant le présent et l'avenir de ceux qui nécessairement échoient à la tutelle de l'État et de la charité privée.

Quant au point de vue religieux, il est facile d'en voir les répercussions relativement aux problèmes que pose sur ce terrain l'enfant sans soutien.

Certes, la formation spirituelle de l'enfant abandonné importe au plus haut point. Il faut reconnaître qu'elle se donne présentement avec compétence et beaucoup de dévouement dans toutes nos maisons d'assistance.

Ce qu'il faut d'abord distinguer, ce sont les causes du problème, car c'est surtout en fonction de celles-là que celui-ci est important. Il importe de contrôler et d'apurer ces causes qui conduisent généralement un trop grand nombre d'orphelins dans les maisons d'assistance, savoir: la prostitution, la désunion des foyers, la mort des parents ou leur internement, la pauvreté et la misère, les « accidents », l'ambiance toute païenne de la

vie moderne, l'organisation incomplète de la protection de l'enfant sans soutien.

La solution du problème

A qui appartient la solution du problème de l'enfant sans soutien? Évidemment, à tous les responsables: les individus, les familles, l'Église de par sa mission divine de charité sociale, l'État à tous ses degrés, fédéral, provincial et municipal.

L'État a pour fonction de suppléer aux insuffisances des individus et des familles. Il ressort clairement qu'il doit s'occuper, en tout premier lieu, de la solution de ce grave problème.

Toutefois, cela n'enlève rien au devoir de charité et de justice des individus. On oublie trop souvent que le devoir de charité à ce sujet n'existe pas uniquement pour les religieux et les religieuses qui se préoccupent des orphelins, mais qu'il oblige parfois les personnes capables de soulager la misère de ces enfants abandonnés.

L'attitude actuelle du gouvernement provincial ne saurait être, au reste, plus favorable à la solution du problème de l'enfant sans soutien. Rappelons brièvement la situation actuelle de l'organisation qu'il a été possible de mettre sur pied dans le diocèse des Trois-Rivières. La générosité dont les pouvoirs publics a fait preuve jusqu'à présent permet d'espérer pour un avenir rapproché le complément des cadres administratifs actuels et la création d'un organisme central des œuvres d'assistance publique dans le Québec.

La situation actuelle

Commencée modestement, l'œuvre de *l'Assistance à l'Enfant sans Soutien* s'est développée graduellement. Le grain de sénévé, jeté en terre, a levé dans le sillon où il a mûri sous le chaud soleil de la charité. L'organisation trifluvienne de la protection des orphelins est le fruit des labeurs, du dévouement et du sens pratique de toutes les personnes qui furent providentiellement appelées à collaborer à son développement, au fur et à mesure que les circonstances le permettaient et que ses progrès nécessitaient l'agrandissement de ses cadres administratifs.

Le dénombrement, l'historique, le fonctionnement et les résultats de nos institutions d'assistance et de leurs œuvres connexes, tel est l'objet de cette étude que nous sommes bien aise de publier à l'occasion du dixième anniversaire de l'établissement, dans le diocèse des Trois-Rivières, de l'œuvre du *Placement de l'Orphelin*, devenue, en 1939, l'œuvre de *l'Assistance à l'Enfant sans Soutien*.

Il est utile, croyons-nous, avant d'entrer dans le détail du fonctionnement de l'œuvre dont les autorités religieuses du diocèse des Trois-Rivières nous ont confié la responsabilité, de rappeler brièvement que l'organisation des maternités privées et celle de l'aide aux mères nécessiteuses contribuent à aider, par leurs mesures préventives, l'assistance à nos enfants sans soutien. Il nous sera aussi agréable de rappeler la collaboration précieuse des autorités municipales des Trois-Rivières chaque fois qu'il s'agit de préserver la santé publique.

Les maternités privées

En 1934, il y avait aux Trois-Rivières sept maternités privées dont un grand nombre étaient mal tenues au point de vue hygiénique et moral. Pour remédier à ce lamentable état de choses, il était urgent que des maternités fussent nanties d'une autorisation légale et contrôlées par le médecin du Service de Santé de la ville, par le chef de police et par un inspecteur qualifié. Nous avons donc soumis aux autorités municipales un projet dont les idées maîtresses avaient été prises dans les règlements en vigueur en d'autres villes. Dès le 18 février 1935, ce règlement était adopté par le conseil de ville des Trois-Rivières et entré en vigueur au début de mars.

Il est une question connexe à celle des maternités privées dont il nous faut dire un mot, vu sa particulière importance, et qui pose un problème social et moral très grave: l'avortement criminel et thérapeutique. Ni la loi fédérale ni la loi provinciale ne prévoient sa solution d'une façon satisfaisante. Il y a moyen d'y remédier, si on le veut. Lancer le mot d'ordre est urgent. Si les responsables veulent bien étudier cette question, ils verront qu'un beau champ d'action s'ouvre devant leur apostolat social, national même.

Le projet a été examiné par les professeurs d'Université (avocats et médecins). S. Em. le cardinal Villeneuve en a pris

connaissance. Il n'en tient qu'aux hommes de bonne volonté de plaider la cause. Le problème est grave car il concerne non seulement les filles, mais aussi les femmes mariées. Le médecin et le prêtre le savent. Il s'agit de faire en sorte que les remèdes ou médicaments vendus au comptoir, par les pharmaciens, pour arrêt de la menstruation et qui, pris à haute dose, peuvent provoquer l'avortement, ne puissent l'être, à l'avenir, dans chaque cas, que sur prescription du médecin. Il faut déplorer actuellement que la loi provinciale soit incomplète. La liste des poisons énumérés ne comprend pas tous les remèdes abortifs des registres. Il est d'une extrême urgence que les autorités constituées dans la province voient à faire amender la loi au plus tôt, afin de la rendre strictement conforme aux données de l'hygiène et de la morale.

Les mères nécessiteuses

Nous devons dire un mot des mères nécessiteuses. Ce sujet est aussi d'une grande importance. Tous ceux qui s'intéressent à la santé de notre population et qui se préoccupent de nos progrès sociaux sont au courant de la législation très opportune qu'a adoptée, en 1937, le Parlement de Québec.

Nous avons attiré l'attention des autorités municipales des Trois-Rivières, après l'avoir signalé au ministère de la Santé, sur le fait que plus de cinquante demandes d'hospitalisation d'enfants de mères nécessiteuses nous sont parvenues au cours de 1940. Ces dernières, par suite d'un nouvel amendement à la loi de l'assistance aux mères nécessiteuses, ont été privées de la moitié (50%) du quantum qui leur était alloué pour chaque enfant. Nous nous trouvons donc, l'an dernier, en face d'un problème épineux dont l'une des conséquences était de ramener en vitesse nos pauvres orphelins qui nous avaient quittés pour aller vivre avec leur mère. Ce nouvel état de choses, les autorités provinciales l'étudièrent avec oeil et y apportèrent une solution aussi prompte qu'efficace. Nous sommes bien aise de constater qu'elles se sont rendues aux représentations qui leur ont été faites et que le quantum alloué originellement pour chaque enfant a été rétabli. Chaque mère nécessiteuse reçoit vingt-cinq dollars par mois (\$25.00) pour elle-même et un enfant; en plus, on lui alloue mensuellement la somme de

cinq dollars (\$5.00) pour chaque enfant additionnel qui est à sa charge; même la mère a droit, par industrie personnelle, de gagner trois cents dollars (\$300.00) annuellement.

La protection du public contre les maladies infectieuses communicables

Cette question de la réglementation de la santé publique nécessite que nous soulignons ici une initiative dont l'importance s'imposait et qui concerne la protection du public contre les maladies infectieuses et communicables. Il s'agissait d'obliger tous ceux qui s'occupent, de quelque manière que ce soit, du commerce des produits alimentaires qu'ils manipulent à la journée (les employés de restaurants, par exemple), à fournir un certificat de bonne santé. M. le docteur Jean-Paul Beaudet, de l'Unité sanitaire des Trois-Rivières, avait attiré l'attention des autorités municipales sur ce sujet. En février 1939, nous étions heureux de seconder son initiative en insistant pour obtenir un règlement municipal dans ce sens. Un projet de règlement fut alors rédigé par M. le docteur Beaudet et son collègue, M. le docteur Bossinotte, dont le texte fut adopté presque en entier, sur l'initiative de M. l'échevin Wellie Poisson, par le conseil municipal des Trois-Rivières, le 27 février 1939.

Ce règlement impose comme obligatoire l'examen pulmonaire et l'examen du Wassermann, ou prise de sang, aux propriétaires et aux employés d'hôtels, de restaurants, de cafés, de boulangeries, de laiteries, d'épiceries, de magasins à chaînes, de salons de coiffure (barbiers). Mis en vigueur en mai 1939, il fut observé avec beaucoup d'esprit civique de la part des intéressés. Dès la fin de la même année, plus de sept cents personnes, sur quinze cents, avaient passé leur examen. Une douzaine de propriétaires seulement s'y sont d'abord refusés, prétendant que le règlement n'était pas obligatoire.

Nous sommes bien aise de signaler le fait que tous les hôtels, boulangeries, laiteries, magasins d'épicerie à chaînes et restaurants, y compris celui de la gare du Pacifique Canadien, possèdent maintenant le certificat de l'Unité sanitaire des Trois-Rivières. Ce certificat doit être renouvelé chaque année.

L'examen de la prise de sang Wassermann s'applique aussi à toutes les filles et femmes arrêtées et conduites au poste de

police. Les statistiques constatent que plus de quarante pour cent (40%) souffrent de maladies contagieuses et syphilitiques. L'intérêt public exige que, comme cela existe dans les autres provinces du Canada, l'examen obligatoire du Wassermann soit imposé à tous ceux qui sont mis en arrestation dans la province de Québec. Nous ne pouvons que louer et proposer en exemple les heureuses initiatives prises en ce domaine par les différents États de la République américaine.

Dans notre province, le mal est grand. On compte plus de cent mille cas de maladies infectieuses et communicables enregistrées, et la lutte ne fait que commencer. Passons sous silence nos statistiques honteuses dans ce domaine.

LE PLACEMENT DE L'ENFANT SANS SOUTIEN

La Crèche Gamelin

« En attendant les joies du foyer, écrit excellemment M. l'abbé Léandre Lacombe (Rapport annuel de la Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance, Montréal, 1940), nous plaçons dans nos crèches, les enfants à nous confiés, pour que l'enfant baptisé y trouve plus facilement son épanouissement normal pour la partie supérieure de son être: son âme, dans un milieu où la formation et l'éducation se trouvent entre les mains d'aumôniers et de religieuses dont le dévouement ne se paie pas à prix d'argent et qui ont tout quitté pour le bon Dieu afin précisément d'être en état de tout Lui donner et de tout Le donner. »

Établie en 1865, la Crèche Gamelin est dirigée par les Sœurs de la Providence. Sa fonction principale est de recevoir, de soigner et d'élever les bébés des deux sexes, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de trois ans.

La plupart des enfants qui entrent à la Crèche Gamelin sont illégitimes. Par suite de circonstances incontrôlables, un grand nombre de ces enfants meurent en bas âge. Il y a lieu de noter, cependant, une amélioration des chiffres de cette mortalité infantile. Ainsi, en 1933, il nous fallait constater que le nombre des décès avait été, cette année-là, de 214 sur 320 bébés hospitalisés, soit deux sur trois (exactement 66.8%). Nous devons reconnaître cependant que diverses causes, dont plus d'une extrinsèque, expliquaient, pour une large part du moins, ce

qui semblait une anomalie inquiétante. L'hérédo-syphilis et les naissances prématurées constituaient cinquante pour cent (50%) du total des décès, tandis que la rougeole y était pour trente-six pour cent (36%).

Deux ans plus tard, alors qu'en 1935 les entrées à la Crèche Gamelin avaient été de 225 et qu'en 1936 elles atteignaient le chiffre de 286, l'indice de la mortalité commençait à baisser. Sur 159 décès, plus de 130 étaient dus à des causes incontrôlables, telles qu'indiquées ci-haut (soit 83% des décès). En 1937, les statistiques indiquaient que trente pour cent (30%) des décès étaient attribuables aux maladies vénériennes, près de quarante pour cent (40%) aux naissances prématurées et un peu plus de trois pour cent (3%) étaient occasionnés par d'autres causes absolument étrangères à la Crèche. L'année 1938 nous permettait de constater une diminution de douze pour cent (12%) des décès par rapport à l'année 1937. En 1939, notre rapport annuel accusait heureusement « une diminution très appréciable de la mortalité infantile dans cette institution ». En 1940, c'était une diminution très notable de cette véritable peste blanche que nous enregistrons. Ce fléau redoutable diminue donc constamment. Le nombre des admissions à la Crèche Gamelin des Trois-Rivières, après avoir été de 270 en 1937, de 202 en 1938, pour tomber à 163 en 1939, a atteint en 1940 le chiffre de 254. Par contre, celui de la mortalité infantile, l'an dernier, n'est que de 33. C'est un très beau résultat. Nos dévouées religieuses de la Providence, devant lesquelles nous nous inclinons avec un profond respect et une gratitude émue, continuent de se consacrer sans compter à leur œuvre d'apostolat spirituel et temporel.

L'Orphelinat du Rosaire

Établi en 1936, au Cap-de-la-Madeleine, l'Orphelinat du Rosaire reçoit en moyenne chaque année soixante garçons de trois à six ans. Ils sont admis dès leur sortie de la Crèche Gamelin. C'est une école maternelle, confiée aux Sœurs Dominicaines du Rosaire qui veillent aux soins physiques de ces petits orphelins et leur donnent une première formation.

Le dévouement des religieuses Dominicaines a toujours été à la hauteur des circonstances. Le 30 décembre 1935, le jour

même de l'ouverture de l'Orphelinat du Rosaire, le *Nouveliste* des Trois-Rivières tenait à souligner en termes émus le mérite de ces bonnes mamans de notre école maternelle de garçons: « Nous nous permettons ici, disait-il opportunément, de signaler le dévouement obscur, mais combien efficace, des religieuses Dominicaines qui, depuis 1912, s'occupent de prendre soin des orphelins de notre ville, de les éduquer et de les former. Ces pauvres petits, laissés seuls dans la vie, ont trouvé dans la personne des Sœurs Dominicaines, des éducatrices et de secondes mères. Les témoignages de remerciements aux révérendes Sœurs nous sont venus nombreux de la part d'orphelins devenus aujourd'hui des hommes. Nous retournons publiquement aux religieuses Dominicaines ces hommages qu'elles méritent bien. »

L'Orphelinat de la Providence

Les révérendes Sœurs de la Providence ont assumé, dès sa fondation, en 1865, la direction de l'Orphelinat qui porte leur nom.

Cette institution, qui joue un rôle si utile dans l'engrenage de notre œuvre d'Assistance à l'Enfant sans Soutien, assure avec succès l'instruction des orphelines de six à dix-huit ans, et cela jusqu'à la onzième année du cours primaire. Une centaine de filles y reçoivent en moyenne, chaque année, une éducation complète du point de vue de l'organisation de notre enseignement officiel; le tout, conformément au programme des écoles catholiques de la province de Québec. Ces enfants et ces adolescentes, privilégiées si on les compare à tant d'autres orphelines, reçoivent les éléments d'une formation chrétienne qui s'étend à tous les détails de la vie domestique se trouvant à la portée de leur âge respectif.

Celles qui montrent des dispositions particulières sont orientées vers un enseignement spécialisé, ce qui assure l'heureux développement de leurs talents individuels.

C'est après la neuvième année du cours primaire que les orphelines bénéficient d'un enseignement spécialisé. Elles sont alors dirigées vers d'autres maisons des Sœurs de la Providence: à Saint-Tite de Champlain, pour suivre le cours primaire complémentaire et à l'École Normale de Sainte-Ursule. A ce dernier

endroit, on a même institué à leur intention un nouveau cours que l'on appelle « cours ménager spécial ».

Il n'y a pas lieu d'insister davantage sur les détails ordinaires du fonctionnement normal de cette institution qui assure aux orphelines adolescentes une éducation conforme à leurs besoins et tout à fait appropriée au rôle qu'elles sont appelées à jouer dans la société, comme mères de famille ou autrement.

L'Orphelinat Saint-Dominique

C'est en 1910 que l'Orphelinat Saint-Dominique fut établi par S. Exc. Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières. Installé rue Saint-François-Xavier, dans un local exigü qui fut tout de suite insuffisant, il n'y avait place que pour une soixantaine d'orphelins, alors que plus de cent demandes d'admission affluaient au cours des premiers mois qui suivirent sa fondation. C'est dire que dès le début, — comme le rappelait *le Nouvelliste* du 16 mars 1936, — l'œuvre prenait la voie rude. Faute de ressources, l'œuvre tint bon ainsi pendant vingt ans! Et si elle tient, ce fut grâce au dévouement inlassable, caché, mais fécond des bonnes religieuses et de quelques bienfaiteurs.

En 1930, grâce à un octroi de \$160,000 du gouvernement provincial et à un octroi de \$80,000 de la ville des Trois-Rivières, les Sœurs Dominicaines pouvaient assumer le fardeau personnel d'une dette de \$270,000 pour assurer l'érection de l'Orphelinat actuel, vaste édifice sis boulevard du Carmel, qui ouvrit ses portes le 1^{er} mai 1931. Il reçoit en moyenne 275 petits garçons qui y entrent à six ans, dès leur sortie de l'Orphelinat du Rosaire, et y demeurent jusqu'à l'âge de douze ans. Ils y reçoivent une éducation aussi complète que possible en suivant le cours primaire jusqu'à la septième année inclusivement. Ils bénéficient en même temps d'une initiation à l'enseignement technique en assimilant les rudiments pratiques de certains métiers usuels et en participant, dans la mesure de leur âge, aux travaux de la *Ferme de l'Orphelinat*, qui est la propriété de l'Orphelinat Saint-Dominique.

L'Orphelinat a toujours été, dans l'intention de ses fondateurs, une institution d'enseignement primaire. Avant l'établissement du Patronage Saint-Charles, en 1937, il a cependant dû se plier aux exigences des besoins qui se faisaient alors sentir

et assurer aux plus âgés de ses élèves l'initiation à la pratique des métiers courants afin de leur faciliter les moyens de gagner leur vie. On y gardait ceux-ci le plus longtemps possible et il arriva souvent que la limite d'âge de douze ans fut dépassée en leur faveur. Mais depuis quatre ans et surtout depuis 1939, l'Orphelinat Saint-Dominique est redevenu une école primaire, tandis que le Patronage Saint-Charles est une institution d'enseignement technique où les orphelins, à partir de douze ans et jusqu'à dix-huit ans, s'orientent vers la formation que requiert la spécialisation qui convient à leurs aptitudes personnelles.

L'Orphelinat Saint-Dominique a donc repris son vrai rôle, celui de donner l'éducation et l'instruction primaire à ses enfants sans soutien. Les sections techniques des cours agricoles et de la boulangerie continuent d'être fréquentées par les élèves du Patronage Saint-Charles, spécialement ceux qui sont d'ascendance terrienne. D'autres, mieux doués, sont dirigés vers le petit Séminaire, à la sortie de l'Orphelinat, grâce à des dons privés. A douze ans, tous les autres, c'est-à-dire la grande majorité, passent au Patronage Saint-Charles où ils suivent les cours techniques qui s'y donnent, tout en continuant leur cours primaire.

LA FERME DE L'ORPHELIN

La Ferme de l'Orphelin est, pour l'Orphelinat Saint-Dominique, une véritable institution nationale! Sa nécessité autant que son importance furent soulignées avec conviction par la faveur du public qui salua son établissement.

Il faut donner ici quelques détails sur son organisation, vu l'importance de l'orientation agricole qu'on y donne avec une compétence qui est à la hauteur du dévouement de son personnel enseignant.

C'est grâce à la générosité conjuguée du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral que l'Orphelinat Saint-Dominique était doté, en 1935, de cette ferme-école qui ne tarda pas à devenir un modèle du genre.

L'honorable Adélar Godbout, alors ministre de l'Agriculture dans le cabinet de l'honorable L.-A. Taschereau, voulut doter notre Orphelinat d'une section horticole comme il en

existe, d'ailleurs, dans les écoles normales et ménagères et certains orphelinats de la province de Québec. Dès sa fondation, il lui envoyait un wagon d'engrais chimiques et des graines de semence. A cette largesse il ajoutait l'appoint fort utile d'un instructeur pour les fermiers en herbe. Dès la première heure de notre ferme-école, cent vingt-cinq enfants suffisamment âgés pour faire un travail utile apportaient le concours de leur enthousiasme juvénile à l'œuvre d'éducation agricole qui s'esquissait avec de belles promesses de succès.

Par l'entremise de M^e Charles Bourgeois, le gouvernement d'Ottawa mettait à la disposition de nos orphelins une grande étendue de terrain communément appelée le Champ de Tir. La superficie cultivée a couvert, dès le début, douze arpents, dont neuf employés à la culture des pommes de terre et trois à la culture maraîchère.

Nous devons à M. J.-H. Lavoie, chef du Service de l'Horticulture au ministère de l'Agriculture, à Québec, d'avoir doté notre Orphelinat Saint-Dominique d'un enseignement aussi précieux et aussi pratique. M. Lavoie est un grand bienfaiteur de l'Orphelinat. « Après s'être rendu compte du beau travail accompli » jusque-là par les orphelins au jardin scolaire de l'Orphelinat, sous la direction de M. Omer Van Nieuwenhove, il « a fait un excellent plaidoyer auprès du ministre » de l'Agriculture « pour l'établissement de cette section horticole » à l'Orphelinat. « La population trifluvienne a applaudi à ce geste généreux du gouvernement provincial » et le « conseil de ville » des Trois-Rivières « a donné son appui pour la préparation du terrain ». (*L'Action catholique* et *le Nouvelliste*, 29 mai 1935.)

Placée sous d'aussi heureux auspices, la Ferme de l'Orphelin ne tarda pas à donner des résultats.

De 1936 à 1939, le concours du gouvernement provincial doubla ses largesses en faveur de la Ferme de l'Orphelin. Après une visite qu'y firent les honorables Maurice Duplessis et Bona Dussault, la ferme-école continua de recevoir régulièrement les semences et les engrais nécessaires à son exploitation. Elle s'enrichit d'une serre-école et d'un poulailler-école. Aujourd'hui la Ferme de l'Orphelin comprend soixante-quinze acres de culture en très bonne voie de perfectionnement. Ces soixante-

quinze acres servent à la culture maraîchère et au pacage des animaux. On y fait l'élevage du bétail pour les besoins des orphelins. Des agronomes qualifiés contrôlent l'enseignement des professeurs. Des fours à charbon de bois fournissent le combustible des tracteurs à gazogène, sous la direction personnelle du promoteur de ce procédé, M. Josaphat Alain, professeur à l'École Technique des Trois-Rivières. L'économie qui en résulte dans l'exploitation de la ferme est considérable et les résultats en sont de beaucoup augmentés.

Nous laissons ici volontiers la parole à M. Ludger Massé, qui « est avant tout un agronome » et qui résumait « avec fierté », dans *le Nouvelliste* du 15 mai 1940, les résultats excellents de la culture sur la Ferme de l'Orphelinat :

« Une grande partie de la ferme, disait-il, est consacrée à la grande culture, tel que le grain et le foin, car nous en avons besoin pour nourrir notre troupeau de cinq vaches et nos deux chevaux. La récolte de foin a été excellente et nous n'avons pas eu besoin d'en acheter une seule tonne. Quant à nos vaches, elles ont fourni presque tout le lait nécessaire pour l'Orphelinat. Nous allons en acheter une couple d'autres et, de la sorte, nous devrions réussir à compenser ce manque, dès cette année.

« Une partie considérable de la ferme a aussi été consacrée à la culture des pommes de terre, et, l'an dernier, nous en avons récolté 1,700 poches, avec le résultat que nous n'en avons pas encore manqué... C'est une amélioration énorme, si l'on songe qu'en 1938 la récolte des patates avait été de 800 poches. L'an dernier, il nous est resté 75 poches de choux de Siam, que nous n'avons pas réussi à vendre, aux Trois-Rivières.

« Dans la section de l'horticulture, continue M. Massé, les résultats ont aussi été excellents. L'an dernier (en 1939) les 52 arpents en culture ont donné une production qu'on peut évaluer à \$3,300.00 au prix coûtant.

« Cette année, la grandeur des terres en culture sera de 60 arpents. On propose de cultiver plus de pommes de terre, afin d'obtenir une récolte qui sera suffisante pour répondre à tous les besoins de l'Orphelinat.

« En 1940, la ferme s'est agrandie d'une porcherie où l'on engraisse de dix à quinze porcs qui furent tués à l'hiver et consommés par les orphelins. »

Quant à la qualité de la terre, M. Massé dit qu'il « s'agit de sable pur, d'une terre très pauvre, que les méthodes agricoles ont réussi à faire produire, de façon très considérable en l'espace de quelques années ». M. Massé s'occupe de la station horticole de l'Orphelinat depuis 1936 et il est en mesure de montrer « les résultats obtenus en quatre ans, en disant que l'on avait récolté 200 poches de patates en 1936, contre 1,700 l'an dernier ».

La serre-école

C'est en 1937 que les honorables MM. Maurice Duplessis et Bona Dussault, respectivement premier ministre et ministre de l'Agriculture de la province, dotèrent la Ferme de l'Orphelin d'une serre-école. Très bien aménagée et occupant un arpent de couches chaudes, elle donna dès le début 15,000 pieds de tomates. Elle a déjà rendu de grands services non seulement à l'Orphelinat Saint-Dominique mais au public trifluvien qui peut s'y procurer des variétés de fleurs introuvables dans la région.

Les principales fleurs cultivées à la serre-école comprennent les alysses odorantes, les pétunias, les giroflées, les œillets, les reines-marguerites, les tinnias, les pieds d'alouette, les phlox (lilas de jardin), les pensées, les mufliers, les lobelias, ainsi qu'un bel assortiment de bégonias à fleurs doubles et de canas.

La culture des fleurs faite par les orphelins développe leur goût pour les beautés de la nature, éduque le sens de l'observation des formes et des couleurs et leur apprend les lois élémentaires de la botanique. Elle assure, par le bénéfice qui résulte de la vente de ces fleurs, un appoint appréciable au budget annuel qui reste toujours déficitaire. Les revenus provenant des ventes de la serre-école servent au perfectionnement en horticulture de nos orphelins.

La culture maraîchère est faite avec méthode et succès à la Ferme de l'Orphelin. Les deux serres et les couches chaudes produisent 20,000 plants environ, dont 9,000 pieds de tomates. La culture des légumes a été si bonne, en 1939, que l'on a fait près de 15,000 boîtes de conserves. Le public peut se procurer à des prix avantageux à la ferme-école des plants de légumes et de fleurs.

L'aviculture

L'aviculture est aussi en honneur à la Ferme de l'Orphelin. M. Roger Brassard en dirige les progrès avec un dévouement et une compétence qui lui valent le plus grand succès. « Je ne puis être plus satisfait, écrivait-il dans son Rapport de 1938. Les résultats dépassent toutes mes espérances. Je n'aurais jamais pu croire que des orphelins de cet âge pussent obtenir un tel succès. »

C'est à M. George Briggs, gérant de l'élevateur à grain des Trois-Rivières, que nos orphelins doivent d'apprendre l'aviculture. Le journal *le Nouvelliste*, des Trois-Rivières, publiait, le 9 octobre 1937, un article documenté sur « le Poulailler-École de l'Orphelinat ».

On débuta par l'achat de 1,400 beaux poussins au Comptoir coopératif de Louiseville, tous de races reconnues: Plymouth Rock, Leghorn. Ce don de M. Briggs assura le succès de l'entreprise dont il était l'âme inspirée. Les pertes furent réduites au minimum, soit douze pour cent (12%), ce qui fut un record. La basse-cour de la Ferme de l'Orphelin eut donc, dès la première année de son exploitation, environ 1,200 beaux poulets qui firent la joie de tous les amis du poulailler-école. MM. Roland Brassard et Alfred Dionne continuent de donner des cours d'aviculture à leurs jeunes élèves qui apprécient beaucoup les démonstrations d'abattage, de plumage et de préparation de la volaille pour la table.

La ponte est merveilleuse. Dès 1937, elle atteignait quarante pour cent (40%) des sujets. Ce succès est attribuable aux produits de première qualité avec lesquels sont nourris les poulets. C'est le *Trois-Rivières Grain Elevator* qui, par l'entremise de son gérant, M. George-F. Briggs, donna généreusement, la première année, un wagon complet des fameux produits *Master* pour assurer l'alimentation.

La boulangerie

« Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien », demandent, chaque jour, à la Providence, les mains jointes des petits orphelins. Le bon Dieu n'a jamais frustré leur foi confiante. L'histoire de la boulangerie-école de l'Orphelinat Saint-Dominique en est une preuve émouvante.

C'était une véritable entreprise que de doter les orphelins de leur pain quotidien, car ce pain quotidien représentait bel et bien 44,233 pains au bout des trois cent soixante-cinq jours qui forment une année. *Le Nouvelliste*, toujours à l'affût lorsqu'il s'agit des orphelins, publia le 18 février 1936 des chiffres intéressants.

L'appel du *Nouveliste* ne resta pas sans réponse, d'autant plus que, le 11 novembre de la même année, c'est 60,000 pains annuels que le journal réclamait pour les orphelins. La Boîte aux Sous de l'Orphelin, dans les banques, les grands magasins et ailleurs, s'emplit généreusement de dons anonymes. Mais il y eut mieux. L'idée germa dans le cœur de M. Floyd Prame, surintendant de la St. Lawrence Paper Company, de doter l'Orphelinat Saint-Dominique d'un four à pain. Sur la demande qu'il leur en fit aussitôt, les employés de cette puissante compagnie décidèrent de se mettre à l'œuvre dans ce but. Avec la collaboration des autorités de la Compagnie, ils rivalisèrent de zèle dans l'organisation de concerts, de parties de cartes, de vente de billets de tirage, etc. On peut dire que 1936 fut l'année du pain des orphelins et que les Trois-Rivières devinrent véritablement leur Bethléem: *Bethléem, maison du pain...*

Toutes les dépenses d'organisation de ces soirées de charité étaient défrayées par les officiers et les employés de la St. Lawrence Paper Company, de sorte que le maximum des recettes réalisées allait au four à pain. Résultat: dès 1937, l'Orphelinat était doté d'une boulangerie-école, à la grande joie de ses pensionnaires. M. Dollard Dubé signala, dans *le Nouvelliste* du 28 novembre 1936, « l'inappréciable valeur d'un tel don pour les petits orphelins ».

Le tissage

Le tissage est aussi en honneur à l'Orphelinat Saint-Dominique qui doit à M. Philippe Boëll, gérant de la manufacture de soie du Cap-de-la-Madeleine, cette initiative généreuse.

Après avoir organisé avec les trois cents employés de sa Compagnie une collaboration efficace à la « journée de la livre en faveur des orphelins », M. Boëll profita d'un voyage en Europe, au début de l'année 1936, pour y faire fabriquer un métier à tisser à bras pour les petits orphelins. Dès son retour

au pays, il leur faisait don de ce métier ingénieusement fabriqué. Il leur assurait en même temps les services d'un instructeur et la fourniture de la matière première pour apprendre le tissage.

Le résultat auquel visait M. Boëll était d'une philanthropie très pratique, car il s'agissait d'assurer aux petits orphelins, au moment où ils quittent l'Orphelinat Saint-Dominique, de l'emploi dans sa vaste usine du Cap-de-la-Madeleine. Aussi *le Nouvelliste* pouvait-il, le 3 décembre 1935, rendre à M. Boëll le bel hommage que voici :

« C'est là un geste de sympathie pratique qui honore fort son auteur. M. Boëll est un industriel très important de notre région, et l'intérêt qu'il porte à notre Orphelinat Saint-Dominique est précieux. Il a aussi inauguré dans son usine la collecte hebdomadaire connue sous le nom de « Pain de l'Orphelin. »

« De tels exemples ne pourront qu'encourager le public de notre ville à se montrer généreux... »

Le Patronage Saint-Charles

Le Patronage Saint-Charles est une nouvelle institution dont la fondation s'imposait et que nous devons au gouvernement provincial. L'honorable Maurice Duplessis, alors premier ministre, s'est toujours intéressé au sort de nos petits orphelins. En 1937, il nous autorisait à faire un séjour de plusieurs mois en France, en Belgique et en Italie. Nous y avons étudié l'organisation et les méthodes de fonctionnement des institutions similaires en ces pays, afin de rendre plus efficace chez nous la formation des orphelins et plus adéquate leur préparation à la vie.

C'est au retour de ce voyage et sur réception de notre rapport que fut décidée la fondation de notre Patronage Saint-Charles.

Cette institution a ouvert ses portes, en 1937, à soixante-quinze jeunes gens sans soutien, de douze à dix-huit ans. Ils sont aujourd'hui au-delà de cent soixante qui élargissent, affermissent et perfectionnent les connaissances techniques dont ils ont reçu les rudiments à l'Orphelinat Saint-Dominique. Le Patronage Saint-Charles est dirigé au spirituel par un aumônier, au matériel par les Sœurs Dominicaines du Rosaire, et dans son enseignement par des maîtres laïcs. Il a pour but de pro-

téger la jeunesse orpheline et de préparer son avenir par l'apprentissage des métiers. On comprend dès lors toute son importance dans la hiérarchie de nos œuvres d'assistance à l'enfant sans soutien.

« Le problème est d'importance », en effet, écrivait *le Nouvelliste* du 22 mai 1937, et « il mérite la plus grande attention tant du public que des admirateurs publics. D'abord, c'est un devoir de justice à rendre à ces jeunes gens abandonnés et sans soutien naturel; puis c'est une question de charité à leur égard. N'ayant rien ou presque rien reçu, ils ont droit à la considération générale et au support de la société. Et puis, il y va de l'intérêt de la société elle-même: car il est à craindre qu'il devienne dangereux à la longue de lancer ainsi dans la vie, chaque année et par dizaines, ces jeunes gens sans préparation immédiate pour la lutte du gagne-pain quotidien, surtout, je dirai, en ces heures troubles où les éléments de désordre exercent une influence considérable chez la jeunesse... S'ils n'ont pas de métiers, pas de carrière spécialisée où ils puissent exercer chacun son talent particulier, ils resteront toujours, règle générale, handicapés par le manque de soutien autant que par leur manque de ressources ».

Il ne faut pas perdre de vue qu'au Patronage Saint-Charles la plupart des élèves vont parfaire leurs études primaires et qu'au surplus un bon nombre d'entre eux suivent les cours théoriques et pratiques des sections techniques. C'est ainsi qu'au cours de l'année écoulée (1940), douze élèves fréquentèrent la boulangerie-école, huit la reliure-école, douze la cordonnerie-école, seize la menuiserie-école, douze la serre-école, etc. Par ailleurs, une vingtaine suivent des cours de perfectionnement à l'École Technique des Trois-Rivières et plusieurs autres prennent part à des cours d'apprentissage dans les institutions industrielles et commerciales de la ville et s'y initient entre autres aux métiers d'horloger-bijoutier, de tailleur, de plombier, d'électricien, etc. Ces élèves-orphelins font six heures d'apprentissage quotidien à ces endroits respectifs. Ils retournent au Patronage Saint-Charles aux heures des repas, de l'étude et du coucher.

Les cours d'orientation technique — sections agricole et industrielle — se donnent au Patronage qui est reconnu par le gouvernement provincial comme une École d'Arts et Métiers.

Il reçoit un octroi annuel de cinq mille dollars (\$5,000) et relève de ce chef de M. Gabriel Rousseau, directeur général des Écoles d'Arts et Métiers de la province.

Le Patronage Saint-Charles dispense un enseignement technique divisé en deux sections: la section agricole et la section industrielle.

LA SECTION AGRICOLE

L'enseignement agricole comprend un véritable cours d'agriculture. Ses sections sont dirigées par des agronomes expérimentés qui donnent à un groupe imposant de nos orphelins une formation agricole de tout premier ordre, sous la direction générale de M. Ludger Massé, agronome.

Nous ne reparlerons pas ici de la serre-école, du poulailler-école, des sections horticoles et de la Ferme de l'Orphelin. Nous en avons décrit l'organisation en résumant l'œuvre de l'Orphelinat Saint-Dominique dont les vastes terrains servent de ferme d'expérimentation pour les élèves du cours d'agriculture du Patronage Saint-Charles. M. J.-A. Mongrain, alors préfet des études et de discipline au Patronage, communiquait aux lecteurs du *Nouvelliste*, le 15 mai 1940, le résultat des cours qui groupaient l'an dernier quatre-vingts élèves, dont soixante-douze ont passé avec succès les examens les qualifiant pour le diplôme élémentaire d'agriculture. « Le but des cours est d'inspirer le goût des choses de la terre, de découvrir ceux qui présentent des aptitudes pour l'horticulture, l'aviculture, de préparer des régisseurs de fermes compétents, initiés aux méthodes les plus modernes, et des aides-fermiers à la page. Les résultats furent excellents. L'an prochain, on espère obtenir la reconnaissance officielle du Patronage comme école moyenne d'agriculture.

LA SECTION INDUSTRIELLE

Le Patronage Saint-Charles est un véritable centre d'apprentissage. Sa section industrielle comprend, outre le four à charbon de bois où l'on fabrique le gazogène d'après la formule trouvée par son inventeur, M. Josaphat Alain, professeur à l'École Technique des Trois-Rivières: la boulangerie-école, la cordonnerie-école, la reliure-école, la menuiserie-école.

Voyons succinctement comment elles fonctionnent.

LA BOULANGERIE-ÉCOLE

Nous avons narré précédemment l'histoire du four à pain de l'Orphelinat Saint-Dominique. C'est là que nos orphelins du Patronage Saint-Charles font leur apprentissage du métier de boulanger. Une vingtaine d'élèves, sous la direction de M. Médard Boulay, maître-boulangier, ont fabriqué régulièrement, de janvier à juin 1938, une moyenne de deux cent soixante-quinze pains par jour. Ils ont appris la pratique des opérations successives du pétrissage, du pesage, du moulage, etc.

Outre la fabrication du pain, nos élèves ont appris, toujours par la pratique personnelle, — car, c'est le temps de le dire, « ils mettent les mains à la pâte », — les modes de cuisson des pâtisseries telles que les biscuits, les gâteaux, les tartes, etc. Ils ont tout un programme d'élaboré auquel ils prennent beaucoup d'intérêt. C'est une cause profonde d'espoir pour l'avenir.

LA CORDONNERIE-ÉCOLE

La cordonnerie-école est munie d'un outillage des plus perfectionnés. Chaque élève a son banc de travail où il exécute, sous l'œil du maître, tous les travaux de réparation.

Déjà plusieurs élèves se sont montrés très habiles dans la pratique de ce métier usuel. Ils seront bientôt en mesure d'exécuter non pas seulement le travail de réparation, mais encore celui de la fabrication. Ils ont commencé à s'en tirer en faisant des souliers qui sont conservés à l'atelier à titre de démonstration de leur savoir-faire et d'encouragement à leurs progrès.

Nous fondons de solides espoirs pour l'avenir. Pourquoi nos orphelins ne seraient-ils pas parmi les meilleurs artisans de la renaissance chez nous, dans tous nos petits centres, des métiers d'autrefois ?

LA RELIURE-ÉCOLE

Un professeur expérimenté, M. Ludger Trottier, est préposé à la direction des travaux de reliure de nos orphelins. Ce n'est diminuer en rien sa compétence et ses mérites, non plus que ceux de ses élèves, que de dire que M. Philippe Beaudoin, directeur de l'École de Reliure de Montréal, nous fait bénéficier

depuis sept ans de sa vaste et féconde expérience à laquelle il ajoute par surcroît les attentions les plus délicates. Diplômé de Paris et chargé par la Province d'organiser les cours de reliure à l'École Technique de Montréal, M. Beaudoin est pour le Patronage Saint-Charles un acquis extrêmement précieux.

Dès 1937, nos élèves de la reliure tenaient une exposition de leurs œuvres au Syndicat local d'Initiative des Trois-Rivières. Cette exposition dura toute une semaine et remporta la faveur du public qui y prit un très vif intérêt. La presse locale en fit de sincères éloges. Nous ne voulons, en signalant ce succès, que souligner le beau travail de nos apprentis-reliureurs et l'application qu'ils apportent dans l'exécution de leur tâche. Les circonstances n'ont pas permis d'organiser d'autres expositions de reliure, mais il n'en demeure pas moins que les travaux ne sont en rien inférieurs à ceux d'il y a quatre ans.

LA MENUISERIE-ÉCOLE

Nous avons eu la bonne fortune de confier la direction de la menuiserie-école à un jeune maître aussi actif que dévoué, M. Jean Frigon, diplômé de l'École Technique des Trois-Rivières, qui trouva en M. Joseph Pépin, son assistant, un aide fort précieux. M. Pépin, en effet, se distingue notamment par la fabrication du meuble.

Dès le début, la menuiserie-école eut une moyenne de seize élèves qui y firent des travaux divers, particulièrement des pièces d'ébénisterie. Après les chaises à poupée, nos menuisiers se distinguent dans la fabrication des berceaux-miniatures. La révérende Soeur économe a trouvé là une solution pratique au problème de la menuiserie.

Le succès comme le nombre des apprentis-menuisiers va sans doute croissant. C'est de bon augure.

Notre enthousiasme, toutefois, ne nous illusionne en rien. Il marque plus une note de satisfaction pour le travail et l'application des élèves que la haute valeur de technique des pièces exécutées. En tenant compte, cependant, de la fin propre de notre centre d'apprentissage, — qui est plutôt une école technique populaire, — et du temps relativement court du fonctionnement de nos sections industrielles, nous avons raison, je crois,

d'être fiers des résultats obtenus et d'entretenir de solides espoirs pour l'avenir.

C'est l'intention des autorités du Patronage Saint-Charles d'ajouter le plus tôt possible des sections nouvelles comme l'enseignement de l'art culinaire pour la formation des cuisiniers experts, de l'art du barbier-coiffeur, etc. Pour l'heure, le champ à perfectionnement est assez vaste.

Rappelons que les orphelins du Patronage Saint-Charles y continuent leur cours primaire, jusqu'à la huitième année inclusivement. Dès la cinquième année, ils commencent à faire un peu d'atelier, ce qui permet d'étudier leurs dispositions et de les diriger vers le métier pour lequel ils manifestent le plus d'aptitudes. La cinquième année est donc une année d'orientation.

Les élèves sont acceptés aux cours de l'École des Arts et Métiers dès la sixième année du cours primaire. Ils y restent trois ans tout en suivant leurs études de sixième, septième et huitième années. De cette façon, leur culture générale n'est pas sacrifiée prématurément à leur apprentissage technique et celui-ci ne peut que bénéficier de la maturité d'esprit qu'acquière nos apprentis au cours du couronnement de leurs études primaires.

Quant au programme des études, c'est celui du département de l'Instruction publique qui est en vigueur pour l'enseignement du français, de l'anglais, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la géométrie, de la comptabilité et du mesurage. Pour le dessin et la menuiserie, les professeurs suivent le programme du cours de dessin industriel présenté par la direction de l'Enseignement technique de la province.

Le programme de l'enseignement des sciences physiques et chimiques, de l'agriculture, de l'aviculture, de la boulangerie, de la reliure et de la couture est en cours de refonte. Des manuels sérieux seront adoptés pour chacune de ces matières. La physique, la chimie, l'électricité, la mécanique et autres notions usuelles forment l'objet d'un enseignement soigneusement adapté à l'âge et aux besoins des enfants.

Un coup d'œil à vol d'oiseau sur les dix-neuf matières au programme donne un aperçu intéressant de l'enseignement dont bénéficient les orphelins du Patronage Saint-Charles. Outre la

religion, ils étudient la sociologie, le français, l'anglais, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, le mesurage, les sciences précitées, la comptabilité, le dessin. Ils font, en outre, des visites industrielles et participent, de la façon que l'on a exposée, aux travaux d'ateliers. Au surplus, chaque élève doit choisir une matière supplémentaire pour fixer son apprentissage parmi les six matières suivantes: la menuiserie, la cordonnerie, la boulangerie, l'agriculture, l'aviculture, la reliure.

Le personnel de l'École d'Arts et Métiers comprend, pour l'année scolaire 1940-1941, dix professeurs auxquels six instituteurs de carrière ajoutent l'appoint de leur compétence à l'école préparatoire de la cinquième année du cours d'études primaires.

Nous sommes heureux de rendre ici un hommage spécial à l'ancien gouvernement de l'Union Nationale et à son chef, l'honorable Maurice Duplessis, pour avoir si bienveillamment et si généreusement aidé l'œuvre du Patronage Saint-Charles, reconnu officiellement, désormais, comme École d'Arts et Métiers.

Nous devons, avec un égal empressement, rendre un hommage similaire au gouvernement de l'honorable Adélard Godbout qui se montre des mieux disposés à accorder les octrois nécessaires, non seulement pour le maintien mais aussi pour l'expansion de l'Œuvre qui a débuté modestement mais avec un succès pour lequel on a manifesté de l'admiration dans toute la province. Aussi, grâce à ces concours bénévoles et généreux de la part de nos administrateurs publics, — et je me fais un devoir spécial de souligner ici la part que prennent à nos œuvres les autorités municipales des Trois-Rivières, — il n'est pas étonnant que nous arrivent de maints endroits des témoignages de vive satisfaction en face des résultats déjà obtenus. Et cette satisfaction se manifeste sous la forme d'un intérêt très vif, qui se nuance volontiers de la plus légitime curiosité, pour tout ce qui concerne le fonctionnement de nos œuvres de formation générale et d'éducation technique par la formule, éminemment sociale, du patronage combiné avec nos organisations d'orphelinats. Mentionnons, pour mémoire, l'insistance qu'a mise M. C.-Donat Turcotte, président du Comité de l'Enfance Malheureuse, à nous réclamer deux conférences que nous avons données au Club Kiwanis de Montréal, le 2 mai 1939 et le 5

mars 1941. Nous nous en voudrions (et nous en passons) de ne pas souligner les visites et l'appui moral de maintes personnalités civiles qui se sont penchées sur le berceau du Patronage Saint-Charles et au nombre desquelles figurent, avec une particulière bienveillance, M. Albert Lévesque, directeur de l'Aide à la Jeunesse, M. Raymond Robic, président de la Corporation des Techniciens de la province, M. Josaphat Alain, dont nous avons déjà mentionné la collaboration très précieuse, MM. les directeurs de la *Revue Technique*, qui nous ont ouvert les pages de leur intéressante publication en septembre 1938, nommément MM. Armand Thuot, Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'École du Meuble, Jean Delorme, Hector Beaupré, directeur de l'École Technique de Montréal, Paul Dubuc et particulièrement M. Gabriel Rousseau, directeur général des Écoles d'Arts et Métiers de la province, à qui nous devons un tribut spécial d'hommage et de reconnaissance.

Les colonies de vacances des orphelins

Notre organisation serait incomplète sans des colonies de vacances pour nos orphelins. Grâce à des concours généreux, nous en commençons l'organisation en 1933. La première, sise sur les rives du lac Roberge, en bordure de la route Saint-Tite-La Tuque, reçoit chaque été, pendant plusieurs semaines, plus de cent orphelins de six à douze ans qui y passent leurs vacances. Tout en se délassant, ils acquièrent une foule de connaissances conformément à la formule scoute.

L'établissement comprend, en constructions séparées, une chapelle, un dortoir, un réfectoire, un préau, une salle commune, etc.

Deux prêtres dévoués du Séminaire des Trois-Rivières, MM. les abbés Ovide Levasseur et Marcel Marchand, respectivement aumônier et assistant-aumônier, sont précieusement aidés des séminaristes des Trois-Rivières ou de Nicolet.

Deux autres colonies de vacances ont été établies sur les bords du lac à la Tortue, près de Grand'Mère. L'une pour les orphelins aînés, de douze à dix-huit ans, du Patronage Saint-Charles, l'autre pour les benjamins de deux à six ans, de l'Orphelinat du Rosaire.

SERVICE ÉCONOMICO-SOCIAL

Ce titre très bref résume une grande chose quant à l'importance « économique-sociale » qu'elle comporte: il désigne l'ensemble des services d'information par enquêtes à domicile, par correspondance, etc., au moyen duquel il nous devient possible de contrôler les entrées des orphelins dans nos institutions, leur classification d'après leur âge, leurs aptitudes et les autres contingences de leur situation individuelle et familiale. Dès que, conséquemment, nous constatons que la cause de l'hospitalisation d'un enfant a disparu, il est facile de remettre cet enfant dans son milieu naturel et d'économiser, par ricochet, au trésor public du provincial, du municipal et à celui, d'utilité non moins publique, de nos maisons d'hospitalisation, des sommes considérables.

C'est grâce à la générosité du ministère provincial de la Santé (qui nous a fourni gratuitement un fichier des plus perfectionnés) et de notre conseil de ville des Trois-Rivières qu'il nous a été possible, en 1939, de mettre sur pied une organisation, non pas parfaite, mais satisfaisante pour le temps, de notre « Service économique-social ». Ce Service s'est avéré des plus opportuns et efficaces. Il nous a permis, dès la première année de son fonctionnement, de faire plus de sept cents enquêtes et de sortir de l'Assistance publique plus de deux cents orphelins qui sont retournés vivre dans les conditions normales de la vie au foyer.

Nous l'avons dit déjà et en plusieurs occasions, et nous avons tenu à le répéter: la constitution d'un dossier particulier à chaque enfant placé sous l'Assistance publique nous a amenés à connaître les différentes causes qui les avaient conduits dans nos maisons de charité. Et c'est ainsi que nous avons détecté (ce qui nous a permis de mieux voir la situation générale qui s'en dégage) le nombre considérable de personnes qui restent sous l'Assistance publique même longtemps après que les causes qui les y ont conduites ont disparu. Mais rétablir ainsi les choses est une tâche délicate et difficile. Il faut du doigté, de la discrétion, de la charité — oui, beaucoup de charité surtout. En somme, il y a tout un travail d'éducation à faire auprès des parents proches ou éloignés qui demeurent responsables des enfants placés sous l'Assistance publique. Ce travail, nous



l'avons entrepris et poursuivi avec ténacité. Dieu merci, les résultats se manifestent très consolants pour notre apostolat sacerdotal et tout à fait encourageants pour les autorités constituées qui sont responsables de l'emploi de nos deniers publics.

Le classement des orphelins

Au cours des premières années du fonctionnement de l'œuvre, notre travail se bornait à l'enregistrement et au classement des orphelins, d'après les institutions où ils étaient hospitalisés. Dans la suite, pour augmenter l'efficacité de notre organisation, il fallut améliorer notre méthode de statistiques en lui donnant à la fois plus d'étendue et de précision. Ce progrès était nécessaire pour connaître les conditions de tous et de chacun, les classer individuellement, les catégoriser exactement en recherchant et consignnant les causes qui les avaient conduits à l'Assistance publique, les raisons qui les y maintenaient et leurs besoins particuliers eu égard au présent et à l'avenir.

Cet idéal fut atteint en 1940, grâce à nos fichiers, qui constituent un système d'archives des plus perfectionnés, et à nos enquêtes individuelles faites sur le compte non seulement des orphelins et de leurs familles de la ville des Trois-Rivières, mais aussi de tout le diocèse. Plus tard et le plus tôt possible, nous complétons les fichiers et les dossiers. Les enquêtes à domicile, nombreuses et méthodiques, nous font connaître les raisons réelles de l'hospitalisation de nos orphelins; ces causes disparaissant, nous avertissons qui de droit. Une nouvelle enquête est alors faite et ceux-ci retournent vivre au foyer, dans des conditions devenues normales. Nous sommes des plus satisfaits aussi de constater que notre travail a obtenu un vrai succès auprès des grands-parents des orphelins, lesquels, comprenant leurs devoirs et leurs obligations envers leurs petits-enfants, ont accepté de les prendre à leur charge.

Les adoptions

Notre système d'enquêtes a un double but comme une double utilité: il facilite le classement de nos orphelins d'après leur situation personnelle, susceptible, en certains cas, de changer d'une année à l'autre. Il permet aussi de tirer de cette

situation le maximum de bénéfiques pour le bien commun de la société en facilitant le placement de l'enfant, placement qui, dans la plupart des cas, devient l'adoption de l'orphelin, ce qui se produit dans soixante pour cent des cas. C'est le but ultime que nous poursuivons nécessairement chaque fois que les circonstances ne permettent pas son retour au sein du milieu naturel de la famille.

Nous ne croyons pas utile d'insister ici sur des considérations et des constatations que nous avons faites au cours de la série de nos rapports annuels depuis le début de l'organisation de l'œuvre. Nous nous bornons de préférence à inviter nos bienveillants lecteurs à se réjouir avec nous de ce que notre œuvre trifluvienne (en vérité, qui ne peut la réclamer comme sienne, puisque tous y contribuent chacun suivant ses possibilités?) continue d'accuser chaque année un progrès notable. En effet, de cent treize (113) que fut le chiffre des adoptions en 1939, celui-ci augmenta de seize (16) au cours de l'année 1940, formant un total constructif de cent vingt-neuf (129). Vu la difficulté des temps, c'est un résultat, certes, encourageant.

Toute œuvre de bienfaisance sociale comportant un aspect économique dont nous ne saurions exagérer l'importance, il est intéressant de calculer au moins approximativement ce que rapportent, indirectement et annuellement, ces cent vingt-neuf adoptions au trésor provincial et municipal aussi bien qu'à la société en général.

C'est simple. Chaque adoption représentant une économie de \$1,500, à supposer que l'âge moyen pour l'adoption soit de deux ans, nous arrivons à un total de \$169,500 en 1939, et de \$193,500 en 1940. Donc, au cours des deux dernières années, l'économie réalisée par suite de deux cent quarante-trois (243) adoptions faites dans le diocèse des Trois-Rivières, grâce à *l'Œuvre de l'Assistance à l'Enfant sans Soutien*, a été de \$363,000, ce qui veut dire une moyenne de \$181,500 par année. Il en résulte que dans le cours des années 1939 et 1940, l'économie qui s'en est suivie d'une part pour le gouvernement de la province de Québec, d'autre part pour les municipalités du diocèse des Trois-Rivières, a été dans chaque cas de \$181,000. Ce qui revient à dire que le fonctionnement normal de notre œuvre de secours aux orphelins permet une économie annuelle de \$90,750 aux corps d'utilités publiques précités qui contribuent,

chacun pour la moitié, au soutien des institutions d'hospitalisation du diocèse des Trois-Rivières. A quelles proportions n'atteindra-t-on pas lorsque, de par la protection de la divine Providence avec laquelle se conjuguera la bonne volonté des autorités constituées de notre hiérarchie politique et sociale, toute la province pourra bénéficier, au matériel et au spirituel, d'une organisation aussi parfaite que possible d'une *Centrale des Institutions d'assistance publique*?

Voilà pour l'aspect *quantité*. Mais que ne doit-on pas essayer de faire au point de vue de l'aspect *qualité*? Nous nous y employons avec le plus grand dévouement et la meilleure méthode possibles. Des concours bénévoles et chrétiennement secourables ne regardent ni à leur fatigue, ni à l'ingéniosité que leur charité sociale invente volontiers pour venir à bout de toutes les difficultés qui se présentent dans leur tâche certes délicate. Ainsi le note avec à-propos M. l'abbé Léandre Labombe, de Montréal, dans son dernier et remarquable rapport annuel sur les activités de la Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance (troisième assemblée annuelle, 14 novembre 1940):

« Le placement, tel que nous l'entendons, suppose beaucoup de démarches, beaucoup de visites et de nombreux contacts avec les parents adoptifs... Il y a des visites faites avant le placement afin d'organiser le nouveau foyer et afin de préparer le futur papa et la nouvelle maman à des fonctions tout à fait neuves pour eux.

« Nous attachons une importance particulière à la visite que nous faisons antérieurement au placement. Après la série des questions qui se posent généralement dans ces sortes de visites, nous essayons, par nos conversations, par des questions directes ou indirectes, par des renseignements que nous exigeons au point de vue financier, par les relations des parents adoptifs avec leur clergé et par l'intérêt qu'ils prennent à la vie paroissiale en général, nous essayons de trouver les garanties jugées nécessaires tant au point de vue spirituel qu'intellectuel et matériel; l'hygiène de la maison, sa ventilation, son éclairage, l'espace disponible pour les jeux des enfants, le voisinage et son aspect. Tout cela intéresse, puisque l'enfant, jeune aujourd'hui, grandira, et alors des années à l'avance c'est son avenir qu'il faut préparer.

« Il y a également des visites qui se font après le placement dans le but d'affermir le travail déjà commencé.

« Ce souci d'éviter des heurts et d'assurer, autant que possible, un placement où tout fonctionnera dans le meilleur intérêt de l'enfant et des parents, ne nous fait pas hésiter devant les distances. On en aura une idée assez juste quand on saura que les autos, pour des visites de placement, ont parcouru 62,576 milles en une seule année dans la ville et la banlieue de Montréal. »

Nous faisons nôtres ces paroles si dignes d'éloges de notre dévoué et inlassable collègue.

Le Bureau de Placement de l'Orphelin

Le Bureau de Placement de l'Orphelin est une œuvre qui fait triptyque avec l'organisation du « classement des orphelins » et « l'adoption ». C'est un organisme administratif qui a pour but d'assurer, dans les meilleures conditions possibles, soit l'admission de l'enfant dans l'une des institutions d'hospitalisation placées sous le contrôle de notre œuvre, soit son retour dans le milieu naturel de sa famille, soit son adoption, légitime ou non, dans une famille qui participe au feu de la charité que le Christ, notre Maître et Modèle à tous, est venu allumer sur la terre et qu'il ne veut pas voir s'éteindre d'ici la consommation des siècles.

Le Bureau de Placement de l'Orphelin est donc un rouage complémentaire de l'Œuvre du Placement de l'Orphelin, dont il est, au reste, une roue d'engrenage indispensable. Il couronne, en les centrant en quelque sorte au cœur même de notre petite hiérarchie administrative, la Crèche Gamelin, l'Orphelinat du Rosaire, l'Orphelinat de la Providence, l'Orphelinat Saint-Dominique, le Patronage Saint-Charles, l'Orphelinat du Sacré-Cœur et les trois Colonies de vacances des Orphelins. Il est l'agent de liaison indispensable au moyen duquel s'effectuent nos enquêtes faites en vue du classement des orphelins, de leur retour dans leur famille, de leur adoption, etc. Le Bureau de Placement de l'Orphelin est donc le centre de gravité sur lequel s'appuie le centre de poussée qui fait mouvoir harmonieusement tout l'ensemble aussi bien que les détails de notre organisation.

[339]

Nous avons dit antérieurement qu'il y a eu, en 1940, 129 placements d'enfants dans de bonnes familles catholiques. Cela porte au chiffre de 679 ces placements considérés comme définitifs, par l'adoption légale ou non, opérés par le Placement de l'Orphelin depuis 1934. Nous avons vu par ailleurs qu'en plus de 129 orphelins entrés dans nos familles si charitables, notre Bureau a réalisé, au cours de l'année 1940, 113 adoptions légales, ce qui porte à 434 le nombre total des adoptions dans le diocèse des Trois-Rivières.

Nous faisons chaque année des voyages de placement jusque dans la Gaspésie et l'Abitibi. Nous en bénissons le Dieu des orphelins, mais nous soupirons quand même après le jour où nous pourrions placer chez nous les enfants de chez nous. Vivant à proximité de notre organisme central, ces orphelins seraient plus suivis et, partant, mieux aidés. Les relations seraient plus fréquentes entre le Bureau de l'Orphelin et les familles adoptives et il nous semble que, de ce seul fait, l'efficacité du service serait décuplée. Aussi faisons-nous pour la millième fois peut-être, et avec une confiance sans cesse accrue dans la charité de nos concitoyens, un appel pressant au public qui s'intéresse à notre œuvre dans la ville aussi bien que dans tout le diocèse des Trois-Rivières.



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| LE PROBLÈME DE L'ENFANT SANS SOUTIEN | 1 |
| La solution du problème | 3 |
| La situation actuelle | 3 |
| Les maternités privées | 4 |
| Les mères nécessiteuses | 5 |
| La protection du public contre les maladies infectieuses communicables | 6 |
| LE PLACEMENT DE L'ENFANT SANS SOUTIEN | 7 |
| La Crèche Gamelin | 7 |
| L'Orphelinat du Rosaire | 8 |
| L'Orphelinat de la Providence | 9 |
| L'Orphelinat Saint-Dominique | 10 |
| Le Patronage Saint-Charles | 17 |
| Les colonies de vacances des orphelins | 24 |
| SERVICE ÉCONOMICO-SOCIAL | 25 |
| Le classement des orphelins | 26 |
| Les adoptions | 26 |
| Le bureau de placement de l'orphelin | 29 |

Nihil obstat :

Léon BOUVIER, S. J.

Cens. dioc.

Imprimatur :

† J.-C. CHAUMONT, *Evêque d'Arena,*

Auxiliaire de Montréal

Montréal, 19 mars 1942.

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: July 2005

Preservation Technologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

Une bibliothèque à bon marché

Pour alimenter vos lectures
Pour vous créer une documentation utile
Pour connaître la doctrine sociale catholique
Pour suivre le mouvement des idées et des faits

ABONNEZ-VOUS A

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Brochures mensuelles de 32 pages

Moins massive et moins coûteuse que le livre, la brochure présente un intérêt spécial, tant pour la propagande des idées que pour le résumé d'une doctrine, l'examen d'une question, l'étude d'une institution. Elle est l'artillerie légère de la pensée. Sa diffusion constitue une des formes les plus efficaces de l'apostolat.

Composée et imprimée plus rapidement, la brochure permet, en outre, de consacrer à l'actualité et au mouvement des idées, des études qui, autrement, seraient perdues au milieu d'autres articles de revues dont les numéros encombrant les rayons des bibliothèques et sont d'un usage difficile.

Abonnement annuel: \$1.50

Le numéro: 15 sous

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
MONTRÉAL

Direction:

SECRETARIAT DE L'E. S. P.
1961, RUE RACHEL EST

Administration:

L'ACTION PAROISSIALE
4260, RUE DE BORDEAUX

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

165. *L'Union ouvrière*. Abbé L.-A. Lafortune et Gérard Tremblay
166. *Les Anciennes Corporations*. R. P. Stanišlas, P. S. V.
167. *Le Communisme international au Canada*. E. S. P.
168. *Parents et Maîtres, leur collaboration*. Abbé Arthur Maheux
169. *L'Enseignement agricole d'histoire*. Albert Rioux
170. *Le Cinéma*. Oscar Hamel
171. *La Crise professionnelle*. R. P. Adélar Dugré, S. J.
- 172-173. *La Formation technique*. R. P. Pierre Fontanel, S. J.
174. *La Gaspésie trépassée*. Péninsulaire
175. *Chefs ouvriers catholiques*. L.-G. Hogue
176. *La Mission sociale de l'hygiène*. Dr J.-A. Baudouin
177. *Les Associations ouvrières au Canada*. E. S. P.
178. *Rotary et Maçonnerie*. E. S. P.
179. *L'Indissolubilité du mariage*. R. P. E. Jombart, S. J.
180. *Le Tourisme source de richesse*. Eugène L'Heureux
181. *La Vaccination antituberculeuse*. Dr J.-C. Bourgoïn
182. *L'Utilisation des sous-produits de la pêche*. Joseph Riš
- 183-184. *La Paroisse au Canada français*. R. P. Adélar Dugré, S. J.
185. *L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique*. Abbé J.-Ad. Sabourin et R. P. Schelpe, S. J.
186. *L'Industrie chimique et le Canada*. R. P. Pierre Fontanel, S. J.
187. *Le Travail des jeunes filles*. Mme W. Raymond
188. *Les Communautés religieuses et la Cité*. Juge C.-E. Dorion
189. *Les Œuvres dans la Cité*. R. P. Bonhomme, O. M. I.
190. *Le Syndicalisme catholique canadien*. E. S. P.
191. *La Semaine sociale de Chicoutimi*. Wilfrid Guérin
192. *L'Eglise et la question syndicale*. PP. Arendt et Muller, S. J.
193. *Nos Orphelins*. Sœur Allaire, etc.
- 194-195. *Encyclopédie sur l'éducation de la jeunesse*. S. S. Pie XI
196. *L'Enseignement religieux*. S. G. Mgr Ross
197. *La Semaine du dimanche*. XXX
198. *Pour nos enfants*. Sœur Marie Hadelin, etc.
199. *La Préférence aux Syndicats catholiques*. XXX
200. *Pour le bon journal*. Abbé A. Robert et O. Héroux
201. *Le Sens catholique*. E. Mercier et G. Ladouceur
- 202-203. *L'Apostolat laïque*. R. P. Archambault, S. J.
- 204-205. *Instruction ou Education*. Eadras Minville
206. *En Russie soviétique*. E. S. P.
- 207-208. *Manuel antibolchévique*. E. S. P.
209. *La Participation des laïques à l'apostolat*. Antonio Perrault
- 210-211. *L'Encyclopédie « Quadragesimo anno »*. S. S. Pie X
212. *Le Mariage chrétien*. R. P. Adélar Dugré, S. J.
213. *L'Etat et la morale publique*. Léo Pelland
- 214-215. *L'Etat et le mariage*. Juge C.-E. Dorion
216. *L'Activité sociale des prêtres de Belgique*. R. P. Albert Muller, S. J.
- 217-218. *Cahier anticommuniste*. E. S. P.
219. *Pour la colonisation*. E. S. P.
220. *Le Rêve communiste*. R. P. Thomas-M. Lamarche, O. P.
221. *Pour la paix*. E. S. P.
222. *La Famille*. R. P. C. Rutché, C. S. Sp.
- 223-224. *Le Plan quinquennal*. Entente Internationale
225. *La Profession agricole*. Abbé Georges-M. Bilodeau
226. *Les Opérations de Bourse et leur moralité*. R. P. Bournival, S. J.
227. *Le Retour de la mère au foyer*. Rde Sr Gérin-Lajoie
228. *La Place des enfants n'est pas au cinéma*. E. S. P.
230. *L'Action catholique et l'Evangère populaire*. E. Poirier et W. Guérin
- 232-233. *Pour la Restauration sociale au Canada*. E. S. P.
237. *L'Agriculture, base économique d'une nation*. Abbé Edouard Beaudoin
238. *L'Œuvre de la Colonisation*. Eadras Minville
241. *L'Encyclopédie « Quadragesimo anno »*. Abbé Philippe Perrier
242. *La Doctrine sociale de l'Eglise et la C. C. F.*. Mgr Georges Gauthier
- 243-244-245. *Le Mouillage du capital*. Adrien Gratton
- 251-252. *Journées anticommunistes — I*. E. S. P.
253. *Journées anticommunistes — II*. E. S. P.
- 254-255. *La Menace communiste au Canada*. R. P. Archambault, S. J.
256. *L'Organisation corporative*. Eugène Duthoit
257. *Le Chômage de la jeunesse*. E. S. P.
- 258-259. *Déclaration — Thèses — Statuts*. Ligue de la Classocratie
260. *Le Socialisme*. R. P. Oscar Bélanger, S. J.
261. *L'Apôtre laïque*. R. P. Thomas Pinal, C. SS. R.
262. *La Komintern*. Entente Internationale
263. *L'Encyclopédie « Immortale Dei »*. S. S. Léon XIII
264. *Allocations familiales*. Claire Hoffner
265. *Les Relations avec Moscou*. E. S. P.
266. *La Crise libératrice*. R. P. Albert Muller, S. J.
267. *Le Syndicalisme catholique au Canada*. R. P. Archambault, S. J.

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

268. *L'Ordre corporatif.*
A. Muller, S. J., et E. Duthoit
- 269-270. *Les vingt-cinq ans de l'E. S. P.*
En collaboration
271. *Caisse populaires et rédemption sociale.* Cardinal Villeneuve, C. Vaillancourt et E. Poirier
272. *Comment établir l'organisation corporative au Canada.* Esdras Minville
273. *L'Orientalisme professionnel.*
Abbé Irénée Lussier
- 274-275. *Pour le Christ-Roi et contre le communisme.* E. S. P.
276. *Les Exercices spirituels.*
R. P. Archambault, S. J.
277. *Petit Catéchisme anticommuniste.*
P. Richard Arès, S. J.
278. *La Vérité sur l'Espagne.*
Cardinal Isidro Goma Tomas
279. *L'Action catholique spécialisée.*
R. P. Adrien Malo, O. F. M.
- 280-281. *Encycliques « Divini Redemptoris » et « Mit brennender Sorge ».* S. S. Pie XI
282. *La Formation sociale dans nos collèges classiques.* Abbé Damien Robert
283. *Le Vendredi saint de l'Eglise d'Espagne.*
Secrétariat des C. M.
284. *La Coopération économique.*
Abbé L. Beauregard et Jean-B. Cloutier
285. *Le Syndicalisme national catholique.* E. S. P.
286. *La Malfaisance du capitalisme actuel.*
Abbé Georges Côté
287. *L'Action catholique au Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
288. *Le Problème rural.* Nos Evêques
- 289-290. *Catéchisme de l'organisation corporative.*
P. Richard Arès, S. J.
291. *Encyclique « Libertas praesantissimum ».*
S. S. Léon XIII
292. *Jeunesse et politique.* Jean Filion
293. *Pour que vive notre français.*
P. Gabriel La Rue, S. J.
294. *L'Action catholique et les religieuses.*
R. P. Archambault, S. J.
295. *Petit Catéchisme d'éducation syndicale.*
P. Richard Arès, S. J.
296. *L'Industrie dans l'économie du Canada français.* Olivier Asselin
297. *Pour un ordre nouveau.*
Mgr Desranleau et le Cardinal Villeneuve
298. *Mentalité communiste.* Mgr J. T. McNicholas
299. *Lettre pastorale collective sur la tempérance.*
Nos Evêques
300. *La Nationalisation des entreprises.*
Mgr Wilfrid Lebon
- 301-302. *Le Comité paroissial.*
R. P. Archambault, S. J.
303. *Une enquête sur le communisme à Québec.*
Edouard Laurent
304. *Un pays qui a ruralisé son enseignement primaire.* François-Xavier Boudreault
305. *L'Eglise et les grands problèmes de l'heure présente.* S. Exc. Mgr Carton de Wiart
306. *La Corporation professionnelle.*
Maximilien Caron
307. *La Législation anticommuniste dans le monde.*
E. S. P.
308. *La Paix.* S. S. Pie XII
309. *L'Espagne au sortir de la guerre.*
R. P. Joseph Ledit, S. J.
310. *Lettre encyclique « Summi Pontificatus ».*
S. S. Pie XII
311. *Tempérance.* Dr Jean-Charles Miller
312. *Vers un ordre nouveau par l'organisation corporative.* F.-A. Angers, L.-M. Gouin, E. Gibeau, M. Caron, R. Arès, S. J.
313. *La Canalisation du Saint-Laurent.*
Paul-Henri Guimont
314. *Notre relèvement économique.*
R. P. Archambault, S. J.
315. *L'Eglise et l'ordre social.* Episcopat américain
316. *Notre dimanche chrétien.*
S. Exc. Mgr Anastase Forget
317. *Le Samaritanisme moderne ou Service social.*
R. P. Emile Bouvier, S. J.
318. *Radicalisme moderne.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
- 319-320. *La Jeunesse et l'Action catholique.*
R. P. Archambault, S. J.
321. *Le Racisme.* R. P. Arthur Caron, O. M. I.
322. *Les Jésuites.* Jean Guiraud
323. *L'Education nationale.*
Abbé Paul-Ernie Gosselin
324. *Les Religieux et l'Action catholique.*
R. P. Archambault, S. J.
325. *La Reconstruction de la France.* E. S. P.
326. *La Communion des saints.* S. S. Pie XII
327. *La Situation démographique de la France.*
Georges Pernot
328. *La Restauration sociale.* Nos Evêques
329. *Les Bases d'une paix juste.* S. S. Pie XII
330. *Causeries sur les encycliques.* E. S. P.
331. *L'Esprit de l'Action catholique d'après Pie XII.*
R. P. Archambault, S. J.
332. *Par delà les guerres.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
333. *La Restauration de la famille française.*
E. S. P.
334. *La Société contemporaine.*
Abbé A. Roux
335. *L'Ordre nouveau (Allocution).*
S. S. Pie XII
336. *L'Action catholique et la politique.*
M. Léo Pelland, C. R.
337. *La Franc-Maçonnerie.*
338. *Charta du Travail.*
339. *L'Assistance à l'Enfant sans Rétères).* Abbé Charles-E.

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs la responsabilité de ses écrits.

93081